



2023



GALART

GUIDE DE CANDIDATURE



Culture
Centre-du-Québec
Développer l'essence culturelle

PRÉSENTATION DES PRIX

Les projets déposés doivent avoir été réalisés et complétés entre le 1er avril 2022 et le 31 mars 2023.

Prix Arts médiatiques
Prix Arts de la scène
Prix Arts visuels
Prix Métiers d'art
Prix Littérature

Ces prix de création ou d'interprétation sont attribués à un artiste, artisan ou un écrivain professionnel ou à un regroupement d'artistes, d'artisans ou d'écrivains professionnels pour la qualité de son (leur) travail dans la cadre d'une réalisation au cours de la dernière année.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Qualité artistique de la réalisation.
- Démonstration de la pertinence de la démarche.
- Impact et rayonnement du candidat et de sa réalisation.
- Caractère exceptionnel de la réalisation dans le contexte de l'individu ou du regroupement.

Prix Initiative jeunesse

Ce prix récompense une œuvre, un projet artistique ou une initiative culturelle dédiée à la jeunesse (0-18 ans) qui a permis d'initier les jeunes aux arts et à la culture ou de stimuler leur curiosité. Ce prix s'applique à toutes les disciplines artistiques et sa réalisation doit avoir été menée par un artiste professionnel ou en voie de professionnalisation, ou un organisme culturel au cours de la dernière année.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Qualité artistique de la réalisation.
- Démonstration de la pertinence de la démarche ou du lien avec la mission de l'organisme.
- Impact sur les jeunes.
- Rayonnement et caractère mobilisateur de la réalisation.
- Caractère exceptionnel de la réalisation dans le contexte de l'individu ou du regroupement.

Prix Patrimoine et muséologie

Ce prix récompense un organisme ou un intervenant culturel (ou un groupe d'intervenants) qui travaille à la conservation, à la préservation, à l'interprétation et / ou à la diffusion du patrimoine culturel centricois sous toutes ses formes, pour une réalisation ayant eu lieu au cours de la dernière année.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Qualité et originalité de la réalisation.
- Intérêt patrimonial.
- Impact, rayonnement et caractère mobilisateur de la réalisation.
- Caractère exceptionnel de la réalisation dans le contexte de l'organisme ou de l'individu.



Prix Début de carrière professionnelle

Ce prix est attribué à un créateur de tout âge qui possède moins de cinq ans de pratique artistique professionnelle (toutes disciplines confondues) pour la qualité de son travail dans le cadre d'une réalisation au cours de la dernière année, à l'extérieur du contexte scolaire.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Qualité artistique de sa réalisation.
- Démonstration de la pertinence de la démarche.
- Impact et rayonnement du candidat et de sa réalisation.
- Professionnalisme de la réalisation.

Prix Diffusion

Ce prix récompense un organisme diffuseur (toutes disciplines confondues) qui travaille au rayonnement de la culture centricoise sous toutes ses formes, pour une réalisation ayant eu lieu au cours de la dernière année.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Qualité et excellence de la réalisation.
- Diffusion et rayonnement.
- Impact sur le dynamisme culturel de la région.
- Caractère exceptionnel de la réalisation dans le contexte de l'organisme.



CRITÈRES GÉNÉRAUX D'ADMISSIBILITÉ

Notez qu'il faut soumettre un dossier de candidature pour chaque prix convoité. Il est possible de soumettre un même projet dans plusieurs prix.

Nous vous suggérons d'identifier un projet ou une réalisation précise comme objet de votre candidature.

Pour être admissible à l'un de ces prix, le candidat doit :

- Être membre de Culture Centre-du-Québec.
- Être sis (pour un organisme) ou résider dans la région du Centre-du-Québec depuis au moins un an.
- Être un professionnel* actif dans la région.

* La Loi sur le statut professionnel des artistes (L.R.Q., chapitres S-32.01 et S-32.1) désigne ainsi un artiste professionnel : tout artiste qui, en ayant acquis sa formation de base par lui-même ou grâce à un enseignement ou les deux, crée, interprète des œuvres pour son propre compte, possède une compétence reconnue par ses pairs dans sa discipline, et signe des œuvres qui sont diffusées dans un contexte professionnel.

CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les éléments suivants sont requis pour compléter le dossier de candidature :

- Une copie du bulletin de mise en candidature complété.
- Un texte (cinq pages maximum) présentant les points suivants :
 - Présentation de la démarche artistique ou de la mission de l'organisme.
 - Description de la réalisation qui fait l'objet du dossier de candidature.
 - Description du caractère exceptionnel de la réalisation dans votre contexte.
 - Description de l'impact de cette réalisation sur vous et/ou sur la communauté.
 - Description du rayonnement de la réalisation.

Documents d'appui

- Une copie du curriculum vitae de l'artiste (3 pages maximum).
- Une revue de presse relative à la réalisation (5 pages maximum).
- **Une photo professionnelle de l'artiste ou de la personne qui représente l'organisme culturel.**
- S'il y a lieu, autres documents d'appui concernant la réalisation, bien identifiés au nom du candidat :
 - Un maximum de dix photographies ou images numériques d'œuvres récentes.
 - Un maximum de trois extraits sonores ou vidéo de prestations.
 - Un extrait d'une œuvre littéraire publiée (10 pages maximum).

Le dossier doit être envoyé de manière électronique, soit par courriel à l'adresse info@culturecdq.ca, soit en utilisant un lien de partage de données pour les fichiers volumineux (ex.: WeTransfer, Dropbox, OneDrive, etc.).
N.b. Le jury se tenant maintenant en mode virtuel, il n'est plus demandé de fournir une copie physique de votre oeuvre.

IMPORTANT

La date limite de mise en candidature est le 30 juin 2023.

Une première lecture des dossiers sera réalisée afin de vérifier qu'ils sont admissibles et complets. Les dossiers incomplets ne seront pas transmis au jury.

Toutes les candidatures conformes seront acheminées au jury composé d'artistes et d'intervenants culturels professionnels provenant de l'extérieur de la région pour la sélection des finalistes et des lauréat(e)s.

Il est à noter que seuls les noms des finalistes aux différents prix du GalArt seront dévoilés.

Pour information, contactez Jean-François Verrette au 819 606-0313, poste 225 ou au jfverrette@culturecdq.ca.

Coordonnées



Culture Centre-du-Québec
17600 Rue Béliveau bureau 201, Bécancour,
QC G9H 0M4
(819) 606-0313
www.culturecdq.ca
info@culturecdq.ca



Guide de candidature